

et des conditions liées à leur participation d'autre part. Il tombe sous le sens que ces participants extérieurs peuvent être non seulement des entreprises multinationales mais également des institutions internationales, d'autres nations, etc.

Les pays en développement sont particulièrement vulnérables à cet égard étant donné que des éléments extérieurs doivent nécessairement participer à plusieurs étapes du cycle.

Il convient de noter un fait, qui revêt une importance particulière au titre de la situation mondiale de l'offre et de la demande: une fois que la production a débuté, l'État-nation hésite grandement à la ralentir ou à l'arrêter en raison de profits réduits ou inexistants, car il mesure souvent les «profits» de maintes façons, en fonction des recettes en devises, du maintien des niveaux d'emplois, etc. Cette situation semble exister à l'échelle internationale.

Dans ce contexte, le secteur minier au Canada est exposé à un danger considérable. Le prix constamment faible des métaux entraînera la fermeture de certaines des entreprises minières canadiennes dont le prix de revient est le plus élevé et une réorientation des investissements vers d'autres pays ou d'autres secteurs de l'économie canadienne. Ce problème est-il grandement imputable au fait que, dans une certaine mesure, le Canada n'a pu suivre le cours normal de l'expansion économique: dépendance des exportations de ressources naturelles, création d'un secteur de fabrication puis économie diversifiée? Est-il juste de dire que nous avons puisé à même les recettes provenant des exportations de ressources naturelles pour acquitter les importations de biens de consommation, plutôt que de diversifier davantage notre économie? A l'heure actuelle, le secteur minier du Canada est menacé du fait que les pays moins développés (PMD) maintiennent ou accroissent leur production minière et qu'ils concluent des ententes commerciales avec nos partenaires traditionnels, mais ce problème n'est-il pas susceptible de s'aggraver en fonction de l'intégration d'aval des PMD dans les secteurs de fabrication fondamentaux?

Dans une telle situation, quelles options s'offrent au Canada? Essentiellement, il me semble que nous pouvons a) nous résigner au fait qu'une part importante du secteur minier canadien n'est pas concurrentielle à l'heure actuelle et la laisser se maintenir de son mieux ou b) essayer de modifier notre orientation à la base et promouvoir de façon décisive les secteurs qui présentent encore pour nous certains avantages sous-jacents, notamment le secteur minier, et utiliser les profits réalisés pour stimuler une modification structurale de notre économie plutôt que de nous contenter de maintenir un niveau élevé d'importations de biens de consommation.

A l'heure actuelle, nous semblons avoir adopté la première ligne de conduite, mais certains éléments indiquent que nous amorçons un changement partiel d'orientation au profit de la seconde. Même s'il est difficile de nous engager dans cette seconde voie, compte tenu surtout du dialogue fédéral-provincial concernant le partage de l'assiette fiscale, il semble qu'elle constitue l'orientation logique; il est probable qu'elle suppose non seulement un accroissement des stimulants fiscaux, mais également une certaine participation gouvernementale directe, du moins au début. Peut-être devrions-nous envisager certaines possibilités, notamment permettre qu'une partie des dépenses consacrées à l'exploration et à la mise en valeur soit défalquée d'autres genres de recettes, en fonction du même taux que celui qui s'applique actuellement dans le cas des revenus provenant de l'exploitation minière. Peut-être une partie des stimulants fiscaux relatifs au secteur minier ne devrait-elle être défalquée que si l'argent est réinvesti dans le secteur minier ou dans certains autres secteurs technologiques de pointe. A titre d'exemple, l'épuisement gagné pourrait s'établir à 50 p. cent des revenus. De cet épuisement, seule une moitié pourrait être déduite des revenus provenant de l'exploitation minière et l'autre moitié des recettes provenant de certains secteurs technologiques de pointe.

Le paragraphe précédent expose quelques voies éventuelles qui pourront se révéler impraticables après étude approfondie. Bref, selon moi, le Canada ne peut réellement se permettre de laisser mourir son industrie minière, du moins pas au cours du siècle actuel. Toutefois, il doit se rendre compte du défi de plus en plus marqué que lui posent les PMD et s'orienter plutôt vers les secteurs technologiques de pointe. Tout stimulant offert devrait promouvoir l'industrie minière, secteur à l'égard duquel nous disposons manifestement des connaissances techniques voulues. En outre, il devrait inciter les sociétés à utiliser les profits découlant des activités minières afin de perfectionner des technologies de pointe plutôt que de maintenir ce qui peut se révéler un niveau de vie artificiellement élevé.

C.G. Delbridge  
Toronto